



Mon employeur a menti

Par DelphineL

Bonjour,

Mon employeur m'a dit qu'il prenait ma voiture de service (Avantage contrat de travail) pour l'emmener en révision voilà 15 jours. Il se trouve que je viens d'apprendre d'un collègue que celui-ci l'avait vendue. En plus de ce mensonge, il se trouve que j'avais des affaires personnelles que je n'ai bien évidemment pas récupérées. Quel est mon recours ?
Merci de votre aide.

Par ESP

Bonjour

Cet avantage en nature est-il mentionné dans votre contrat de travail ?

Si oui, vous pouvez demander à vos représentants du personnel de saisir l'inspection ou vous pouvez rédiger un courrier à l'inspection du travail